

INDICATEUR

Augmentation de la part d'énergie renouvelable pour le chauffage des bâtiments municipaux depuis 2005 (en %)

OBJECTIF

2020 : porter la part d'énergie renouvelable à 20%

RESULTAT 2005-2017

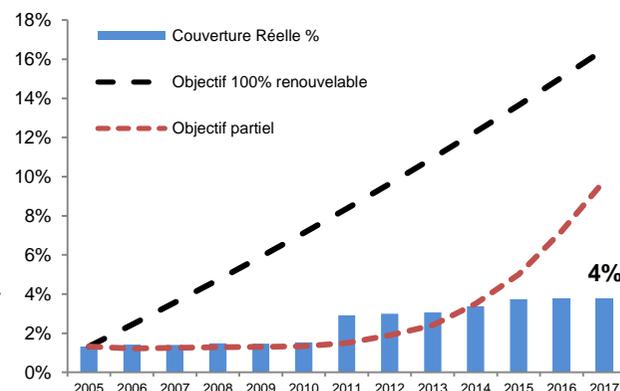
4%

EVALUATION



Installation solaire sur le toit de l'école de Chandieu

Tendance : progression mais trop lente



QUE FAIT LA VILLE ?

La Ville de Genève intègre la stratégie « 100% renouvelable » dans les projets de rénovation de ses bâtiments et met en œuvre des solutions d'énergies renouvelables lorsque cela est possible.

Elle développe les solutions renouvelables en veillant à maintenir les équilibres économiques des projets et en s'assurant des prix de l'énergie aussi proches que possible des énergies fossiles.

Elle favorise la réalisation d'infrastructures pour amener les énergies renouvelables dans les quartiers, dans des conditions économiques favorables.

La Ville de Genève est fortement dépendante des énergies fossiles pour le chauffage de ses bâtiments. Cela fait courir un risque structurel et financier important à la Ville, car les fluctuations du prix de ces énergies, à court, moyen et long termes, sont imprévisibles.

La stratégie « 100% renouvelable en 2050 », adoptée par la Ville en 2006, vise à réduire puis annuler cette dépendance en agissant sur son patrimoine immobilier. Une phase de transition vers le gaz à court terme est menée dans le but de réduire la dépendance au mazout d'ici 2022.

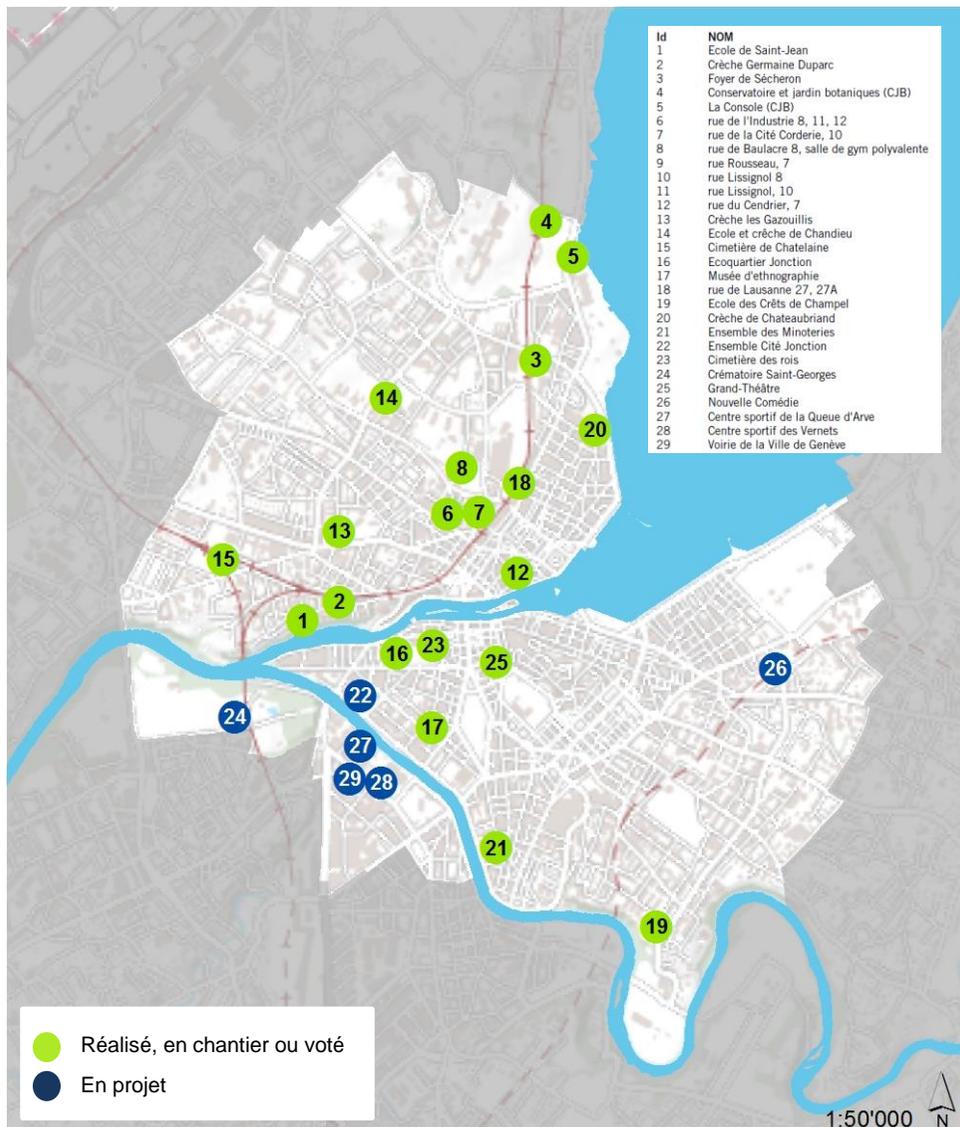
Conformément à la stratégie 100% renouvelable, le plan directeur communal fixe comme objectif de passer à 20% la part des énergies renouvelables pour le chauffage des bâtiments municipaux d'ici 2020.

Cet objectif, ambitieux, est en accord avec ceux fixés dans le cadre de la Convention européenne des maires (objectifs 3X20) à laquelle Genève a adhéré en 2010.

En 2017, l'objectif n'est pas atteint. La part des énergies renouvelables augmente mais beaucoup trop lentement pour atteindre les objectifs fixés pour 2020.

Le déploiement massif des énergies renouvelables passe par la rénovation des bâtiments, mais surtout par le développement d'infrastructures énergétiques de quartier, comme des réseaux de chauffage à distance. Ces infrastructures, à l'étude, permettront de faire des « bonds » quantitatifs, au fur et à mesure de leur développement dans les quartiers, comme cela sera prochainement le cas à la Jonction.

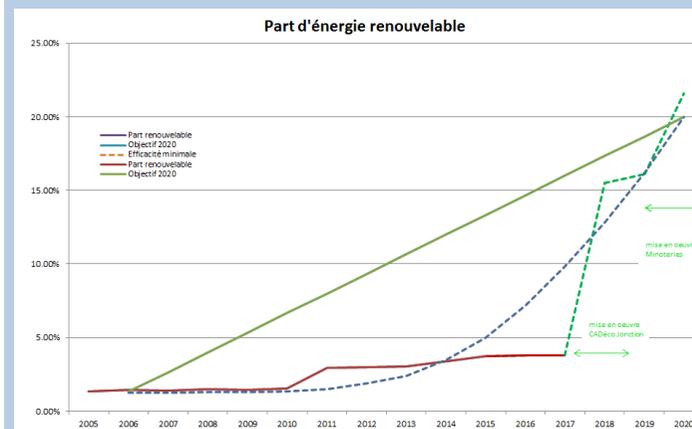
LES SITES AYANT REALISE LEUR TRANSITION ENERGETIQUE



Sur les 29 bâtiments à rénover ou à construire, 23 sont dotés d'une installation 100% renouvelable ou sont en cours d'équipement. Mais il ne s'agit pas encore des plus importants consommateurs d'énergie.

PERSPECTIVES

Pour atteindre les objectifs fixés, la priorité doit être aujourd'hui portée sur le déploiement de solutions renouvelables sur les plus grands consommateurs (Minoteries, Cité Jonction, Vernets,...) d'une part. D'autre part, des solutions de déploiement de réseaux de chaleur renouvelable doivent être négociées avec les acteurs territoriaux concernés dans les quartiers à forte densité énergétique.



La Ville de Genève élabore la planification des investissements de plusieurs de ces bâtiments d'envergure. Le principal projet à court terme est le déploiement du réseau **Génilac Jonction**, qui utilisera l'eau du lac pour alimenter une pompe à chaleur à haute température. Un

réseau de chauffage à distance permettra de distribuer cette énergie renouvelable à de nombreux bâtiments du quartier, notamment les ensembles immobiliers de la Cité-Jonction et du Seujet pour ce qui concerne les propriétés de la Ville. La mise en service du réseau devrait avoir lieu entre 2018 et 2019. La Ville verra alors 13% de ses consommations de chaleur substituées en énergies renouvelables.

La Ville de Genève s'investit, en étroite collaboration avec l'Etat de Genève et les SIG, pour faire aboutir des projets d'infrastructures énergétiques, notamment dans les quartiers des Eaux-Vives et des Vernets.

POUR EN SAVOIR PLUS

Date de publication : Juin 2018

Sources : Service de l'énergie

Contact : Service d'urbanisme (Ville de Genève)

Email : monitoring@ville-ge.ch

www.ville-geneve.ch/monitoring

Liens : PDcom *Fiche-action A7,*

Monitoring du plan directeur cantonal,

Plateforme 3X20 convention des maires